

LE DEPARTEMENT DE PHILOSOPHIE

met au concours :

1 poste d'assistant-e de philosophie antique

Conditions :

Etre en possession d'une maîtrise de philosophie (MA) ou d'une licence de lettres. Avoir un projet de recherche en cours et s'engager à inscrire une thèse dans le domaine de la philosophie antique au Département.

Cahier des charges :

Il s'agit d'un poste à 7/10^e qui passera à 10/10^e dès la troisième année.

L'assistant-e participera aux enseignements (en français) de Bachelor en assumant en particulier un séminaire de Travaux Pratiques.

- rédaction de thèse (doctorat),
- participation à et organisation de conférences locales et internationales,
- 2 h de séminaire hebdomadaires,
- correction de travaux, encadrement des étudiant-e-s,
- contacts suivis avec les enseignant-e-s de philosophie,
- tâches administratives

Traitement :

Fr 47'850. -- par an en 1^{ère} année à 7/10^e (position 8/4 de l'échelle des traitements de l'Etat de Genève). Le maximum du traitement est atteint après 4 annuités doubles (Fr 81'246. -- par an à 10/10^e en position 8/12 de l'échelle des traitements).

Entrée en fonction : 1^{er} août 2025.

Durée du mandat :

Les assistant-es sont nommé-es pour une première période de 2 ans ; la nomination est renouvelable pour deux périodes successives, respectivement de 2 ans et de 1 an.

La première année de la fonction constitue une période d'essai au cours de laquelle il peut être mis fin aux rapports de service moyennant le respect d'un délai de résiliation de 3 mois pour la fin d'un mois.

Documents requis et délai pour le dépôt des candidatures :

- lettre de candidature,
- curriculum vitae accompagné de la photocopie du procès-verbal de maîtrise ou de licence,
- descriptif du projet de recherche.

à envoyer à

Prof. Samuel Meister, samuel.meister@unige.ch

avant le **20 décembre 2024**

Dans une perspective de parité, l'Université encourage les candidatures du sexe sous-représenté.